

3M Science. Applied to Life.™

Entendre pour la vie

Mises à jour réglementaires – EN 352-2020

Bulletin technique

Qu'est-ce que la norme EN 352 ?

EN 352 est une famille de normes, qui comprend des normes d'exigences de performance et des méthodes de test pour couvrir de nombreux types de protections auditives, notamment les appareils de protection auditive passive et électronique.

Ces normes sont élaborées par le comité technique européen CEN/TC159 sur la protection auditive et adoptées par chaque État membre de l'UE. Elles sont imposées par la Commission européenne et une fois qu'elles sont publiées au journal officiel de l'Union européenne, les fabricants s'y conforment généralement avant de commercialiser des produits de protection auditive en Europe.

Ces normes sont fondées sur la science et fournissent une base uniforme pour l'évaluation des produits de protection auditive de divers fabricants. Les produits certifiés EN 352 sont testés indépendamment par un laboratoire accrédité et sont homologués CE par l'un des organismes notifiés de l'UE.

Étant donné que les protections auditives contribuent à réduire l'exposition aux bruits nocifs et relèvent donc de la catégorie de risque III la plus élevée au sein de la réglementation relative aux EPI 2016/425 (UE), elles sont soumises à l'audit annuel obligatoire par un organisme notifié agréé.

Ce processus permet de s'assurer que les produits sont régulièrement contrôlés pour vérifier leur conformité à la norme EN appropriée et à la réglementation relative aux EPI 2016/425 (UE), et ainsi garantir à l'utilisateur que le produit aidera à le protéger contre le risque sonore prévu.

Saviez-vous que la norme EN 352 a été mise à jour ?

Toutes les normes européennes publiées sont soumises à une révision périodique tous les 5 ans.

Elles sont soit reconduites pour 5 ans supplémentaires, soit révisées en fonction de l'expérience en laboratoire d'essai et sur le terrain pour s'assurer qu'elles sont toujours pertinentes et reflètent les offres actuelles du marché et/ou les technologies émergentes, l'utilisation, etc.

Les dernières normes révisées dans la norme EN 352 sont reconnaissables par leur nouvelle date de publication, par exemple EN 352-2020.

Pour les normes révisées, il existe une période d'adoption pendant laquelle les produits conformes aux normes antérieures peuvent continuer à rester dans la chaîne d'approvisionnement. Dans le cas de la nouvelle famille de normes EN 352, la période d'adoption se termine le 21 janvier 2023 et tous les produits introduits après cette date doivent être totalement conformes à la nouvelle version 2020 de la norme. Les produits fabriqués avant cette date, c'est-à-dire sortis d'usine avant le 20 janvier 2023, restent acceptables pour l'utilisation et la vente. Veuillez contacter votre organisme régulateur ou notifié local pour comprendre les contrôles locaux en matière de réglementation ou d'importation.

Dois-je faire quelque chose concernant la mise à jour EN 352 ?

L'action incombe principalement au fabricant, car tous les produits devront être testés, certifiés et marqués par rapport aux normes mises à jour.

Aucune action n'est obligatoire pour le client final ou la personne qui achète le produit.

Il est toutefois recommandé à l'acheteur de vérifier que tout produit fabriqué après le 20 janvier 2023 indique la bonne année de publication de la norme, par exemple la conformité à la norme EN 352-2020 pour les coquilles antibruit en version serre-tête. Vous trouverez la ou les normes référencées sur la déclaration de conformité (DOC) ou dans les instructions d'utilisation.

Vous devez également vérifier le produit pour vous assurer que vous êtes au courant de toute modification de performances pouvant résulter de ces mises à jour.

Pourquoi la norme EN 352 est-elle mise à jour ?

Comme indiqué ci-dessus, toutes les normes européennes harmonisées sont soumises à une révision périodique obligatoire tous les cinq ans, au cours de laquelle elles sont soit reconduites pour cinq années supplémentaires, soit soumises à une révision. Dans le cas de la famille de normes EN 352, la décision prise par le comité technique européen CEN/TC159 consistait à réviser toutes les parties pertinentes de cette famille de normes. L'un des changements essentiels concernant les normes mises à jour visait à encourager les fabricants à commercialiser des produits mieux adaptés aux travailleurs exposés à des niveaux de bruit faibles/modérés sans entraîner d'isolement ou de surprotection.

C'est l'une des principales raisons pour lesquelles l'évaluation de la conformité a été modifiée pour ne plus respecter les fréquences minimales d'essai de bande d'octave allant de 125 Hz à 8 000 Hz.

La nouvelle évaluation de la conformité est basée sur le respect de la valeur minimale des fréquences Haute (12), Moyenne (11) et Basse (9), en fonction d'un écart type égal à la moyenne moins 1. Outre la nouvelle évaluation de la conformité, les données SNR sont également suivies en fonction d'un écart type égal à la moyenne moins 1.

Le tableau ci-dessous présente un exemple de type octave/ HML et SNR dans le cadre de la norme EN 352-2020.

Fréquence (Hz) *f*	125	250	500	1000	2000	4000	8000	H	M	L	SNR
R : 2 MV (dB)	13.3	17.4	22.3	28.0	30.8	37.6	37.0	31.8	25.0	19.1	27.7
R : 3 SD (dB)	3.2	1.8	2.3	3.2	3.4	2.8	4.8	2.0	1.3	1.7	1.2
R : 4 APV = MV - SD (dB)	10.1	15.6	20.0	24.8	27.4	34.8	32.2	30	24	17	27

: 303g H=35 dB M=27 dB L=18 dB

S'agit-il uniquement de produits à faible atténuation qui sont testés ?

Non, tous les produits sont re-testés et re-certifiés selon la nouvelle norme, comme en témoigne la nouvelle documentation du dossier technique du fabricant.

La procédure de test change-t-elle ?

Non, les signaux de test, le nombre de sujets de test (16) et la manière dont le test est effectué restent les mêmes. Cependant, il existe une différence dans le calcul et la manière dont les résultats sont indiqués.

En quoi le reporting est-il différent ?

Ces valeurs moyennes et ces écarts types seront inclus avec les données SNR et HML.

Le tableau ci-dessous présente un exemple des performances des Casques 3M™ PELTOR™ ProTac.

Fréquence (Hz) *f*	125	250	500	1000	2000	4000	8000	H	M	L	SNR
R : 2 MV (dB)	13.3	17.4	22.3	28.0	30.8	37.6	37.0	31.8	25.0	19.1	27.7
R : 3 SD (dB)	3.2	1.8	2.3	3.2	3.4	2.8	4.8	2.0	1.3	1.7	1.2
R : 4 APV = MV - SD (dB)	10.1	15.6	20.0	24.8	27.4	34.8	32.2	30	24	17	27

: 303g H=35 dB M=27 dB L=18 dB

Cela modifie-t-il les performances du produit ?

Étant donné que le test de déplacement du seuil d'audition (REAT) est basé sur un groupe de 16 sujets, il existe une variabilité inhérente à ce type de mesure subjective.

Par conséquent, même pour un groupe de test identique, des essais répétés peuvent ne pas générer exactement les mêmes valeurs.

Ainsi, il peut y avoir des différences dans les valeurs globales mesurées, qui se situent souvent dans la limite de tolérance acceptable pour la répétabilité et la reproductibilité, comme détaillé dans la norme de mesure subjective EN ISO 4869-1:2018.

En résumé, même si le produit n'a pas changé du tout et qu'il n'y a aucune modification de la procédure de test, les performances des produits peuvent toujours varier lorsque ces derniers sont re-testés.

Vérifiez les marquages et les performances du produit lorsqu'il est certifié selon la nouvelle norme pour vous assurer que la performance actuelle du produit telle qu'évaluée dans le cadre de la partie pertinente de la famille de normes EN 352-2020 répond à vos besoins.

Comment puis-je trouver les performances SNR et HML des produits de protection auditive 3M certifiés européens ?

Ces informations sont incluses dans les instructions d'utilisation et l'emballage des produits.

À qui dois-je m'adresser si je veux en savoir plus ?

3M dispose d'une équipe de spécialistes techniques et réglementaires dédiés à l'audition dans toute l'Europe, prêts à vous aider. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre représentant 3M local.

Vous pouvez également vous référer à la version mise à jour du document d'orientation européen EN 458 sur la sélection, l'utilisation, l'entretien et la maintenance des protections auditives.

Département Solution pour la protection individuelle
3M France
1 Parvis de l'Innovation, CS 20203
95006 Cergy Pontoise cedex
3M-france-epi@mmm.com
www.3M.com/fr/securite
RCS Pontoise 542 078 555
SAS au capital de 10 572 672 euros

©3M 2022. 3M est une marque de 3M Company. Tous droits réservés. OMG275549.